

# **LUXALPHA SICAV en liquidation judiciaire**

## **Communiqué des liquidateurs**

**Numéro 56**

### **Arrêt du 14 mars 2018 concernant les dispositions relatives à une période suspecte**

Une copie de l'arrêt du 14 mars 2018 concernant la fixation de l'époque à laquelle a eu lieu la cessation de paiement en application de l'article 442 du Code de commerce est publiée dans la rubrique « Documents juridiques ».

La Cour d'appel a reçu les appels en la forme, les a dits non fondés et a confirmé les jugements du tribunal d'arrondissement de Luxembourg des 16 juin 2016 et 19 janvier 2017.

Luxembourg, le 30 mars 2018

Les liquidateurs

Alain RUKAVINA    Paul LAPLUME